

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 15 MARS 2018
Procès-verbal n° 05-2018

L'an deux mil dix-huit, le quinze mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROUGEAUX Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : Monsieur ROUGEAUX Jean-Pierre - Madame CLEMENT-GUY Laurence - Monsieur ROUGET Jean-Claude - Madame FEUTRIER Stéphanie - Monsieur RETORNAZ Dominique - Madame RAMBAUD Marie-Pierre - Madame MAGNIN Odile - Madame BAILLY Béatrice - Monsieur CLAPPIER Pascal - Monsieur GIRAUD Éric (à partir de 20h40) - Madame GOBERT Maud - Madame FALCOZ Corine - Monsieur LE GUENNEC Patrick.

Etaient représentés : Monsieur MARTIN Jean-Marie (donne procuration à Madame RAMBAUD Marie-Pierre) - Monsieur PRAT Jacques (donne procuration à Monsieur LE GUENNEC Patrick)

Monsieur Dominique RETORNAZ est désigné secrétaire de séance.

1 - COLLEGE PAUL MOUGIN DE SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE - ADOPTION D'UN VŒU

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le vœu relatif au soutien au collège Paul Mougin et à son internat.

2 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DES CLOTS - VOLET FONCIER

Le conseil municipal décide, à l'unanimité,

- de procéder à l'acquisition amiable pour l'euro symbolique des bandes de terrain bâties et non bâties nécessaires à l'élargissement de la route des Clots et à son aménagement final et dont un état provisoire est défini dans l'annexe ci-jointe,
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour négocier avec les propriétaires de bandes de terrain bâties et non bâties comprises dans l'emprise de l'élargissement de la route des Clots en vue de son aménagement final,
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document dans le cadre de cette affaire, notamment les dossiers d'accord de vente des parcelles non bâties et bâties ainsi que les actes subséquents de transfert de propriété à intervenir dont les frais d'établissement sont à la charge de la commune de Valloire,

- de procéder au classement dans le domaine public communal affecté à la voirie des bandes de terrain ainsi acquises.

ANNEXE

Commune de VALLOIRE

Travaux Route des Clots

Section K - Lieux-dits "Marguerand" - "Les Clots" - "La Borne" - "L'Usel"

Parcelle	Propriétaire	Contenance	Emprise Voirie (en ca)	Emprise Talus (en ca)	Emprise Enrochement ou Mur (en ca)
1694	Copropriété "Les Chalets de Marie 2"	4a30ca	14		
2249	Copropriété "Les Chalets de Marie 2"	8ca	4		
454	Indivision SAVOYE (SAVOYE André - GROSS Geneviève - SAVOYE Georges - NOVARIO Michelle - SAVOYE Vistor)	1a03ca	16	15	
1818	M. CHATEL Denis	47ca		10	
1814	SCI "Les Chalets de Marie" (en cours de liquidation)	61ca		30	
456	SCI "Les Chalets de Marie" (en cours de liquidation)	90ca	5	43	
1796	Mme VUILLERMET Geneviève	82ca		32	
444	M. GIRAUD Elgi	1a75ca		1	
1850	Indivision MICHELLAND (Ginette, Patrice et Catherine)	10a58ca	19	21	
1810	Copropriété "Les Chalets du Galibier 2"	25a33ca		24	
1169	M. et Mme SOHEYLIAN Farzad et Marie-Christine	14a75ca	10		
1167	M. et Mme SOHEYLIAN Farzad et Marie-Christine	3a65ca	6		
1113	M. RAPIN Remy	2a22ca	2		13
1097	M. et Mme SOHEYLIAN Farzad et Marie-Christine	4a20ca	3	3	3
1098	M. et Mme SOHEYLIAN Farzad et Marie-Christine	41ca	3	15	
2307	M. RIPPET Lionel	79ca	5		
2306	M. FERRET Nicolas et Mme GUEGANNO Marie-Hélène	4a56ca	12		
2201	M. GRANGE Raphaël	43ca			20
1784	Indivision BELLET Louis et HERBELOT Valérie	97ca			20
1197	Indivision GIRAUD (GIRAUD Daniel et GIRAUD Georges)	9a95ca	7		
1892	Copropriété GIRAUD	7a66ca	1		
1779	Indivision MICHELLAND (Etienne, Hélène et Pascal)	7a96ca	14		20
1133	Indivision CHIPON (CHIPON Anne-Sophie - CHIPON Frédéric)	5a11ca	39		
1131	Association "Les Chamois"	2a60ca	59		
1743	SCI "Chamois Modane"	2a62ca	70	43	
1145	Association "Les Chamois"	5a43ca	5		
1146	Association "Les Chamois"	3a65ca	15		

Cabinet GE-ARC, Géomètres-Experts

14 Avenue de la République

73140 St MICHEL DE MAURIENNE

1/2

Commune de VALLOIRE

Travaux Route des Clots

Section K - Lieux-dits "Marguerand" - "Les Clots" - "La Borne" - "L'Usel"

Parcelle	Propriétaire	Contenance	Emprise Voirie (en ca)	Emprise Talus (en ca)	Emprise Enrochement ou Mur (en ca)
2346	M. et Mme VIALLET Michel et Nicole	33ca	33		
2035	M. et Mme MOUNIER Bernard et Nadine	5a74ca	5		
2403	Indivision GIRAUD (GIRAUD Evelyne et GIRAUD Pascal)	98ca	27	53	
2400	M. GIRAUD Eric	3a35ca		58	
2401	M. GIRAUD Benoit	32ca		8	
2404	M. et Mme GIRAUD Benoit et Maud	10ca		10	
2402	M. et Mme GIRAUD Daniel et Marie-Laure	1a43ca		6	
2405	M. et Mme GIRAUD Daniel et Marie-Laure	49ca	6	38	
1780	M. GIRAUD Benoit	20ca	5		4
958	Indivision GIRAUD (DONATO Jeannine et GIRAUD Pierre)	42ca	3		5
957	M. RAMBAUD Xavier	26ca			3
Totaux			506	410	88

Parcelles communales

2238 - 1675 - 1676 - 2240 - 1685 - 2231 - 2283 - 2364 - 2015

1148 Projet de division

TOTAL = 1004

Cabinet GE-ARC, Géomètres-Experts

14 Avenue de la République

73140 St MICHEL DE MAURIENNE

2/2

3 - APPEL A PROJETS IMMEUBLE « LE PLEIN SUD » : CHOIX DU LAUREAT

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité,

- de retenir l'offre d'acquisition des lots de copropriété de l'immeuble « le Plein Sud » ainsi que des parcelles non bâties afférentes à cet immeuble à l'exception des lots de copropriété correspondant au cabinet médical et à ses éventuelles annexes formulée par l'entreprise GMP, sise 1 rue du temple 73140 Saint Michel de Maurienne, d'un montant de 2.700.000 euros,
- de demander à l'EPFL 73 de céder à l'entreprise GMP pour un prix net vendeur de 2.700.000 euros, les lots de copropriété de l'immeuble « le Plein Sud » ainsi que les parcelles non bâties afférentes à cet immeuble à l'exception des lots de copropriété correspondant au cabinet médical et à ses éventuelles annexes.

4 - BUDGET PRINCIPAL : COMPTE DE GESTION 2017

Le conseil municipal, décide, par 14 voix pour et 1 abstention (Monsieur Jacques PRAT), d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017 du budget principal.

5 - BUDGET PRINCIPAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le conseil municipal, décide, par 13 voix pour et 1 abstention (Monsieur Jacques PRAT), hors la présence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre ROUGEAUX, d'approuver le compte administratif du budget principal 2017 comme suit :

Fonctionnement

Recettes : 9 529 381.53 €

Dépenses : 8 004 706.81 €

➤ Résultat + 1 524 674.72 €

Investissement

Recettes : 3 663 255.02 €

Dépenses : 2 343 498.03 €

➤ Résultat + 1 319 756.99 €

6 - BUDGET EQUIPEMENTS TOURISTIQUES : COMPTE DE GESTION 2017

Le conseil municipal, décide, par 14 voix pour et 1 abstention (Monsieur Jacques PRAT), d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017 du budget des équipements touristiques.

7 - BUDGET EQUIPEMENTS TOURISTIQUES : COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le conseil municipal, décide, par 13 voix pour et 1 abstention (Monsieur Jacques PRAT), hors la présence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre ROUGEAUX, d'approuver le compte administratif du budget des équipements touristiques 2017 comme suit :

Fonctionnement

Recettes : 1 917 714.00 €

Dépenses : 1 940 832.12 €

➤ Résultat -23 118.12 €

Investissement

Recettes : 1 487 916.40 €

Dépenses : 1 375 965.29 €

➤ Résultat + 111 951.11 €

8 - BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT : COMPTE DE GESTION 2017

Le conseil municipal, décide, par 14 voix pour et 1 abstention (Monsieur Jacques PRAT), d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017 du budget eau-assainissement.

9 - BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le conseil municipal, décide, par 13 voix pour et 1 abstention (Monsieur Jacques PRAT), hors la présence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre ROUGEAUX, d'approuver le compte administratif du budget eau-assainissement 2017 comme suit :

Fonctionnement

Recettes : 947 185.03 €

Dépenses : 897 944.19 €

➤ Résultat 49 240.84 €

Investissement

Recettes : 252 890.98 €

Dépenses : 691 323.91 €

➤ Résultat - 438 432.93 €

10 - BUDGET PARC DE STATIONNEMENT : COMPTE DE GESTION 2017

Le conseil municipal, décide, par 14 voix pour et 1 abstention (Monsieur Jacques PRAT), d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017 du budget du parc de stationnement.

11 - BUDGET PARC DE STATIONNEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le conseil municipal, décide, par 13 voix pour et 1 abstention (Monsieur Jacques PRAT), hors la présence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre

ROUGEAUX, d'approuver le compte administratif du budget du parc de stationnement 2017 comme suit :

Fonctionnement

Recettes : 78 088.04 €

Dépenses : 78 088.04 €

➤ Résultat 0

Investissement

Recettes : 34 902.09 €

Dépenses : 83 392.95 €

➤ Résultat - 48 490.86 €

12 - BUDGET MICROCENTRALES : COMPTE DE GESTION 2017

Le conseil municipal, décide, par 14 voix pour et 1 abstention (Monsieur Jacques PRAT), d'approuver le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2017 du budget des microcentrales.

13 - BUDGET MICROCENTRALES : COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le conseil municipal, décide, par 13 voix pour et 1 abstention (Monsieur Jacques PRAT), hors la présence de Monsieur le Maire, Jean-Pierre ROUGEAUX, d'approuver le compte administratif du budget des microcentrales 2017 comme suit :

Fonctionnement

Recettes : 36 187.63 €

Dépenses : 36 187.63 €

➤ Résultat 0

Investissement

Recettes : 34 664.23 €

Dépenses : 10 327.20 €

➤ Résultat 24 337.03 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce jeudi 15 mars 2018 à 21h00.

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

